L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 4 MAI 1866. Entre les rues Bienville et Conti.

G. F. WEISSE & Cie.
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 4 MAI.

TARIF D'ANNONCES.

1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	12 mois

Les annonces au matin, insérées, sous les mêmes titres que pour les deux ou trois premières fois.

Les annonces au matin, dans la page d'annonces, paîtront 50 PR la ligne par mois.

Les annonces particulières, placées à tous les titres dans la première partie du journal, paîtront $1 50 la ligne par mois.

Les annonces judiciaires de la page différentes paîtront $1 50 la ligne par chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paîtront comme pour les premières insertions pour chaque insertion.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les différentes annonces, les déductions suivantes: Pour trois mois, quinze pour cent; pour six mois, vingt pour cent; pour douze mois, vingt-cinq pour cent.

Toutes les annonces d'*associations d'affaires* paîtront 25 cents de plus la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les ordres des personnes inconnues doivent être accompagnés des sommes leur devant revenir à la fin de chaque mois.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des impositions, corporations et consignations de vaisseaux, et pour la mouvement du port en général, voir la petite anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif—A la Bourse des Négociants et des Encaissements, une portion de terre située partie de Pointe-Coupée contre les rives Mississippi, et la ligne de démarcation entre les rives Mississippi et Atchafalaya, connue sous les dénominations de Bayou Sorrel, Bayou Grosse Tête, Bayou Plaquemine, Bayou Corne, Bayou Chevreux, appartenant à la succession de feu Joseph Caillouet.

Par Montgomery & Brée—A leur salle d'encan, 29 rue de Conti, grande variété intéressante de quincaillerie et ustensiles de cuisine, tels que: whisky, whisky, Portsmouth, pâturons, mélasse, sucre, lard, bœuf, bœuf, bœuf, blanche fraîche, vinaigre et fruits, en bouteilles.

Par J. Lanneau—A la salle d'encan, grande vente de meubles, meubles, chaises, matelas et autres articles de ménage.

Par David & Coppens—A leur salle d'encan, une collection d'ouvrages classiques au lot de ouvrages et de dictionnaires.

Par G. Gelpcke—publications et Pompe de la Bourse—A remplir divers lots pleins.

Par Rémi Gaudenon—rue Peters et Gravier, marchandises sèches.

Par John C. Stokes—au No 52 de la rue Gravelière, ustensiles de cuisine, sans réserve.

Par le shérif d'Orléans procédera, aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encaissements, rue Royale, à Polydendron de propriété immobilière située dans la Quatrième District, dans l'état hérité par les héritiers Cash et Philippe et la ligne de démarcation Livaudais.—Voir aux annonces.

L'attention des commerçants est appelée sur les ventes à l'encan de vieux cuivre et fonderie en feuilles, ustensiles de cuisine, meubles, marchandises sèches, &c., &c., qui doivent avoir lieu aujourd'hui, à 10 heures et demie du matin, au No 97, rue Vieille-Levée, par Bernard Wagon, encanteur.

Par MM. C. H. Gleuckler & Co.—rue Gravelière, entre Bienville et Conti, au No 92 de la rue, par Bonnefoi, une quantité de choses non-vendu. Tout le contenu de la magasin sera mis en vente. Tout le contenu de la magasin sera mis en vente. Tout le contenu de la magasin sera mis en vente.

Les élections de paroisse.

C'est lundi prochain, 7 mai, que doivent avoir lieu les élections de paroisse. Notre loi, qui est dans les attributions exprimées et consignations de ces élections, ne sont pas encore inscrits sur les registres, à ne mettons en règle. Comme nous l'avons dit, cette élection aura la première qui ait lieu sous un gouvernement municipal dû par le peuple, depuis plus de cinq ans. Elle sera donc dégagée de toute influence législative, et elle fournira aux gouvernements de la démocratie municipale, qui leur donnera de la confiance. Il faut que la vote qui sortira des urnes, soit une manifestation imposante, constant chiffrement et sans que le doute reste possible, qu'il ne peut y avoir, en ce moment, en Louisiane, qu'un seul parti, et que le peuple fait de notre cause qui, sous un nom ou sous un autre, travaille à jeter la terre et la discorde dans nos rangs, soit dans des vues politiques purement personnelles, soit dans le but de satisfaire des ambitions par trop surexcitées.

Nous nous sommes déjà expliqué sur cette liste de candidatures, différente de titre pompeux que nous avons ouvertes. Les travailleurs de la Nouvelle-Orléans sont trop intelligents pour ne pas la connaître par de suite. Leur intérêt est identique à celui des notres citoyens. Les fonctionnaires qu'il s'agit de nommer appartiennent à l'ordre judiciaire et n'ont, en conséquence, encun rôle à jouer dans la confection des lois. N'y a donc absolument de facile dans la distinction qu'on a cherché à établir entre les deux listes de candidatures. La seule raison de préférence qui devrait exister, et la bataille en faveur d'actions, et ceux qui ont fait les meilleures preuves de calme et de bonne conduite pendant la période révolutionnaire.

Nous ne reproduisons pas aujourd'hui les noms proposés individuelle.

Il ne faut pas oublier que, la liste de la démocratie républicaine l'emporte de beaucoup sur la liste opposée par la minorité actuelle dans les conseils de la paroisse. MM. Henry T. Hays, C. Delcroy, Lanneluong, Tetjeanier, Gourdain, etc., sont des noms aussi populaires que recommandables, dignes d'emporter la plus entière confiance aux élections. Aussi avons-nous la conviction, que cette tentative est vaincue. Mais comme il n'y a rien de trop petit de vue général, que le succès sera la démonstration la plus complète, nous engageons les citoyens à actionner librement l'institutive prise par le législateur.

Pour la salle Mascotique.—Il y a foire tous les soirs à la Salle Mascotique, pour les familles de soldats qui se trouvent dans la détresse. Nous voyons notre plaisir que les dames ne se laissent pas, comme moyen de charité, d'avoir recours à ces soirées et que le public ne se lasse pas d'y aller.

Nouvelles d'Europe.

FRANCE.

Une discussion intéressante s'est engagée en ce moment, à propos d'une pétition relative à l'enseignement de l'histoire dans les écoles primaires et secondaires du Corps législatif.

A la séance du 27 avril, M. de la Guéronnière en a fait le rapport de la commission. M. le procureur général Delangle s'est levé pour protester contre l'ordre du jour proposé par la commission, qui lui paraît inadmissible, surtout l'honorable orateur, par le motif constitutionnel de la pétition. MM. Jules de Lasteyrie et de Kergorlay ont combattu l'opinion de M. Delangle, et ont soutenu que la commission avait parfaitement raison de conclure au rapport est de rigueur. Le ministre, répondant à ces différentes observations, a soutenu que la question était à l'ordre du jour.

Finalement, on s'est alors prononcé sur la question préalable, qui a été combattue par M. le duc de Persigny, et finalement adoptée par le vote par assis et levé.

Nous avons appris personnellement, dit la *Gazette de France*, que le gouvernement voulait mettre fin aux discussions soulevées à propos des questions commerciales, et que M. Rouher avait apporté sur l'intimade de l'empereur majorité de Sénat et par son vote, avec quelle énergie et quelle chaleur il avait défendu les traités de commerce. Il ne faut pas naturellement, obtenir mais l'approuvé par les chefs de l'état, mais qu'il soit aidé quel, ces chefs qui peut être regardé comme un dépôt-traités et que c'était là une affaire à négocier entre le gouvernement français et le Mexique. Or, on n'est pas en droit de penser qu'un équivalent moins grand n'ait pas été garanti à cet égard au Mexique. Qui offrira une garantie convaincante et ne n'est l'empire!

La correspondance qui nous donne ce détail contient un extrait de dépêche de

Le *Journal de Paris* (c'est M. Dupuis qui est rédacteur) publie aujourd'hui un article sur la question mexicaine, la guerre civile et politique qui se déroule en ce moment au Mexique. Maximilien est représenté comme un souverain qui, par ses qualités personnelles, s'est concilié l'estime de la France.

L'empereur de Mexique dit qu'il désirerait qu'il le Journal, qui a été nommé président du conseil pour un jour, mais qu'il ne pouvait rien faire par lui-même. Il a été chargé de quelques choses à faire pour le Mexique, mais il ne peut pas le faire. Je dis que je suppose que l'empereur désirait sûre que les Français ne quittent pas le Mexique dans un bref délai, parce que probablement il ne pourrait pas, et qui leur serait difficile d'avoir des chances égales à celles qu'ils ont maintenant, le parti de Maximilien, ils ont battu les républicains et que si la France retirait ses troupes, ils seraient écrasés par les forces supérieures du parti républicain. Il n'est pas probable que Maximilien, ainsi dans une position entourée avec l'assistance de la France, puisse jamais établir son autorité sur les troupes françaises. Il est certain qu'elle serait observée que cela ne pourrait jamais être. Il n'est pas probable qu'il n'ait aucun moyen de remercier la France, et M. Dupuis de Lasye ne suppose pas que l'empereur Napoléon en ait aucun d'autre que celui de l'argent. Il ne répondra que nous avions, et que nous avons, une mission avec le Sultan pour le prier de ne pas reconnaître le gouvernement de fait de Maximilien, jusqu'à ce qu'on hésiter le contraire.

ESPAGNE.

Le général Harry T. Hays.—Une dépêche télégraphique de Mexique annonce que le général Hays a été nommé par Maximilien au commandement de la division de Mexique, en remplacement du général Marquez, qui a été nommé président du conseil des ministres.

Le général Hays est un ancien officier de l'armée américaine, qui a servi avec distinction dans la guerre du Mexique. Il a été nommé général de brigade dans l'armée confédérée et a commandé la division de cavalerie qui porte son nom pendant la dernière campagne de Virginie. Il a été nommé général de division à la fin de la guerre. Il a été nommé général de division à la fin de la guerre.

Le général Hays est un homme de grande taille, d'une belle prestance et d'une grande force physique